

Les espèces emblématiques de poissons, porte-drapeaux de l'écologie participative ?

Michel Kulbicki, Philippe Borsa, Gérard Mou-Tham, Laurent Vigliola et Laurent Wantiez



La raie manta (*Manta alfredi*) retient l'attention du public par sa taille (plusieurs mètres d'envergure), sa morphologie étrange et son comportement spectaculaire. Elle est le symbole même des espèces qui mettent en avant la préservation de l'environnement. © IRD/G.Boussarie

La recherche scientifique est de plus en plus médiatisée. Cela permet de communiquer les dernières connaissances aux décideurs et à la population qui peuvent ainsi se forger une opinion informée. Pour intéresser le plus grand nombre, l'information doit être accessible et permettre la compréhension de systèmes complexes comme les récifs coralliens par des non-experts. Les espèces emblématiques permettent justement ce pont entre science, population et décision.

Pour être qualifiée d'emblématique, une espèce doit satisfaire une ou plusieurs des conditions suivantes : remplir une fonction écologique

essentielle, être sensible aux perturbations, avoir une vaste répartition géographique et présenter un potentiel médiatique.

Chez les poissons récifaux, trois grands groupes d'espèces peuvent être classés comme emblématiques. En premier lieu les très grandes espèces comme les requins (chap. 37), les grandes raies, les mères loches, les napoléons ou les perroquets à bosse. Ces espèces, facilement identifiables, sont toutes très sensibles aux perturbations, en particulier la pêche, et plusieurs d'entre elles remplissent des fonctions écologiques clés. Le second groupe est constitué d'espèces de petite taille, colorées, facilement identifiables mais également sensibles aux changements de l'environnement. Citons les poissons-papillons, les

poissons-anges ou encore les poissons-clowns. Le dernier groupe rassemble des espèces ayant une grande importance culturelle locale, comme, le dawa (*Naso unicornis*), le pouatte (*Lutjanus sebae*), le bec-de-cane (*Lethrinus* spp.), le *mikwaa* (*Chanos chanos*) ou le picot rayé (*Siganus lineatus*). Ces différents groupes ne jouent pas le même rôle dans notre relation à la préservation de l'environnement.

Le premier groupe est le plus médiatisé. En s'appuyant sur l'aspect spectaculaire de ces espèces il est possible de sensibiliser le public aux enjeux écologiques et sociétaux liés au maintien de ces espèces et, de facto, de contribuer à la santé de leur environnement. En Nouvelle-Calédonie des mesures ont été prises pour sauvegarder le napoléon (*Cheilinus undulatus*) suite à une campagne internationale de sensibilisation sur cette espèce dont les effectifs sont menacés dans les zones les plus peuplées. Une autre espèce, pour lesquels les enjeux économiques sont plus importants, le perroquet à bosse (*Bolbometopon muricatum*) continue à être pêché, malgré un rôle reconnu d'espèce clé dans le fonctionnement des récifs.

Le développement de l'écotourisme a permis également à une frange de plus en plus importante de la population de pouvoir observer in situ des espèces telles que les requins, les raies manta ou les mères loches non loin des zones les plus peuplées du territoire. Si ces espèces venaient à subir une chute de leurs effectifs il est probable que cela alerterait les populations et engendrerait des mesures de protection ou de gestion nouvelles. Il faut cependant noter que nombre de ces poissons se concentrent dans des zones protégées et leurs effectifs globaux pourraient diminuer sans changement notable de ces concentrations.

Le second groupe est plus accessible, les poissons-papillons par exemple pouvant s'observer sur tous les récifs du pays. Ces poissons sont très sensibles aux changements de leur habitat. Ainsi les poissons-papillons sont très fortement liés aux coraux et ils peuvent donc permettre de déceler des changements dans la qualité de la couverture corallienne sur le moyen et long terme. À ce titre, ils sont souvent proposés comme espèces indicatrices de la qualité environnementale. Par ailleurs, du fait de leur diversité (34 espèces en Nouvelle-Calédonie) et de la facilité à les reconnaître, ils font partie de la plupart des programmes de science participative comme le GCRMN (Global Coral

Reef Monitoring Network) et le RORC (Réseau d'observation des récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie). La science participative a amplement démontré son utilité en milieu terrestre, mais la complexité des écosystèmes récifaux rend son application plus délicate.

Le dernier groupe est assez difficile à définir car sa composition est plus variable. Il s'agit dans la plupart des cas d'espèces ayant une importance économique ou sociétale de longue date. En général ces espèces sont de taille moyenne à grande et sont une partie importante de la biomasse en poissons. La capture, la détention ou l'utilisation de ces espèces étaient souvent régies par des codes complexes avant l'arrivée des Européens. Citons par exemple le dawa (*Naso unicornis*) sur l'île de Tiga dont la pêche suivait un ensemble de règles coutumières ou encore le *mikwaa* (*Chanos chanos*) qui fait toujours l'objet de pêches communautaires très codifiées dans plusieurs tribus. La liste des espèces de ce groupe n'est définie nulle part, mais fait partie de la culture locale (chap. 30). Il est difficile d'imaginer que la population resterait insensible à une forte diminution dans le nombre ou la taille d'espèces telles que le picot rayé, le bec-de-cane, la saumonée ou le mullet. Bien qu'il existe des indicateurs écologiques basés sur la densité et la biomasse de certaines de ces espèces, ces poissons restent encore peu utilisés dans les approches de gestion. La réaction du public à des changements notables peut cependant générer des prises de décision. Ainsi, la raréfaction des mères loches (*Epinephelus coioides* et *E. malabaricus*), puis leur soudaine abondance suite à la découverte de leur lieu de ponte ont généré des réactions qui ont conduit à une réglementation les concernant. Autre exemple, la raréfaction du picot rayé a donné lieu à des essais d'aquaculture de cette espèce.

Jusqu'à présent il n'existait aucun statut spécifique pour les poissons récifaux emblématiques en Nouvelle-Calédonie, mais des concertations sont en cours. Dans ce cadre il pourrait être intéressant de mieux définir ces espèces et d'y associer des mesures visant soit à les protéger, soit à les utiliser comme indicateurs ou encore à en préserver spécifiquement le niveau et la qualité des populations. La plupart de ces espèces font partie du patrimoine culturel de ce pays, au même titre que le cagou, la perruche, les pins colonnaires, les kaoris ou les chevrettes. Au-delà de leur préservation ils restent un moyen important de communication et d'échange entre le public et les décideurs.

Kulbicki Michel, Borsa Philippe, Mou-Tham
Gérard, Vigliola Laurent, Wantiez L.

Les espèces emblématiques de poissons,
porte-drapeaux de l'écologie participative ?

In : Payri Claude (ed.), Moatti Jean-Paul
(pref.). Nouvelle-Calédonie : archipel de
corail. Marseille (FRA), Nouméa : IRD, Solaris,
2018, p. 231-232.

ISBN 978-2-7099-2632-4